

SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES - DIMANCHE 16 JUILLET 2017
JOURNÉE NATIONALE CONTRE LES CRIMES RACISTES ET ANTISÉMITES DE L'ÉTAT FRANÇAIS
ET D'HOMMAGE AUX JUSTES DE FRANCE

QUE FAIRE DE CETTE MÉMOIRE ?...
« UNE "PEINE IMMENSE" MAIS AUSSI UNE FIERTÉ QUE NOTRE PAYS REGARDE EN FACE SON PASSÉ.
AFIN QUE CES TRAGÉDIES NE SE REPRODUISENT PAS »

« *Plus jamais ça !* » répéta encore une fois, comme elle le fait inlassablement depuis des années, Denise-Toros Marter, déportée à 16 ans, en terminant la lecture d'une lettre qu'elle envoya à son frère René le 6 avril 1945 et dans laquelle elle relate son quotidien au cœur de l'enfer d'Auschwitz. Un moment de gravité, empli d'émotion qui sonne comme un cri d'alarme. Face à l'oubli, à l'ignorance, à la passivité.

En ce dimanche 16 juillet, la Journée Nationale contre les crimes racistes et antisémites de l'état français et d'hommage aux Justes de France a pris une ampleur particulière au Site-mémorial du Camp des Milles.

Avec une question plus que jamais essentielle : 75 ans après les déportations et résistances au Vel d'Hiv et au Camp des Milles, alors que les témoins de cette période disparaissent : Que faire de cette histoire terrible ? Pourquoi revenir sur les souffrances du passé ? Qu'est-ce que cela peut changer ?

Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, apporta dans son allocution des éléments de réponse en relatant sa rencontre avec *« quelques survivants d'Auschwitz, réunis pour la dernière fois, nous disait le directeur du mémorial d'Auschwitz, tant ils sont fatigués et peu nombreux. Et devant eux, je vous l'assure, et en ce lieu, on ressent le poids des paroles, des idées que l'on peut avancer, parce que l'on a dans les mains, dans les mots, dans les idées, l'avenir de cette souffrance pour qu'elle ne se reproduise pas. Denise l'a dit tout à l'heure « plus jamais ça »...Mais il faut surtout comprendre comment faire pour que plus jamais ça. Notre réponse ici au Site-mémorial du Camp des Milles, c'est de compléter une mémoire révérence au passé par une mémoire référence pour le présent, en explorant les mécanismes humains, individuels, collectifs et institutionnels, qui ont mené au pire dans l'ensemble des grandes tragédies, à commencer bien sûr par la Shoah. Des mécanismes humains fondamentaux et permanents donc, des mécanismes aussi d'aujourd'hui.*

Et c'est en cela qu'aujourd'hui peut et doit être éclairé par hier. (...) Le moteur de toutes ces horreurs, à l'époque comme aujourd'hui, c'est l'extrémisme identitaire. Celui qui transforme une société en champ de bataille entre « eux et nous », puis « eux ou nous » puis « eux contre nous ». Mais il y a aussi le courage, les actes de courage, les actes de dévouement que l'on a vus à Nice, comme on les a vus dans la Shoah et dans les plus grandes tragédies. Au Site-mémorial le parcours de visite se termine d'ailleurs par un « mur des Actes Justes » qui montre que chacun peut réagir, chacun peut résister, chacun à sa manière. (...) Alors aujourd'hui c'est vrai, je suis heureusement fier de mon pays, fier que la France regarde en face ce passé, non pas pour se culpabiliser, mais pour faire en sorte que l'humanité soit éclairée par les fautes et par les horreurs commises, afin que ces tragédies ne se reproduisent pas. » Alain Chouraqui termina son allocution par une phrase de Simone Veil à laquelle il avait rendu un hommage appuyé en début de cérémonie : **« Puissent nos rires résonner en vous comme notre peine immense ».**

Jean Rampon, Directeur de Cabinet du Préfet de la Région PACA, lut quant à lui, un message de Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des armées rappelant la responsabilité de l'État Français dans la Rafle du Vel d'Hiv – **« avec cette opération le régime de Vichy perdait toute humanité »** - tout en rendant hommage aux *« altruistes, courageux et téméraires, qui par leurs actions ont démontré que la résistances est toujours possible dans les moments les plus extrêmes. Ils appartiennent à cette « armée des ombres » qui rendit l'Honneur au pays des droits de l'Homme. »* Parmi eux, le Pasteur Henri Manen, son épouse Alice, Auguste et Marie-Jeanne Boyer, le Pasteur Marc Donadille et son épouse Françoise reconnus, comme douze autres personnes, Justes parmi les Nations pour leurs actions en faveur des internés des Milles et dont les noms furent rappelés par Florianne Deves-Lambert, petite-fille de Justes. Pour eux, souligna-t-elle, *« Qu'importaient la religion, les origines, les couleurs de peau, ils avaient en face d'eux un être humain et seul cela avait de l'importance ».* Et de rappeler non sans émotion *« Et nous descendants de Justes, nous avons le devoir de transmettre ces valeurs si souvent mises à mal dans notre société d'aujourd'hui »*

Une preuve que face à la barbarie des hommes et des femmes ordinaires peuvent s'élever. Leurs actes sauvèrent ainsi des vies innombrables et constituèrent souvent des obstacles importants face à la politique raciste, antisémite et criminelle du Régime de Vichy, qui déporta notamment deux mille juifs du Camp des Milles, parmi lesquels une centaine d'enfants, dont les noms furent égrenés, ce matin, par Hélène Monguilan, épouse du Lt.Colonel Louis Monguilan, un des Grands Anciens du Site-mémorial, décédé en juin dernier. *« Moïse Altmann, 13 ans... Werner Goldschmidt, 17 ans, Helga Hirsch, 4 ans... Jan Kraus, 1 an... ».* Des noms pour se souvenir, mais aussi des parcours de vies brisés qui doivent nous inciter à agir, dès les commencements, face aux intolérances.

Car il est peut être sitôt trop tard...

Contacts presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

campdesmilles.org |  

FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES :

TÉLÉCHARGER LIBREMENT LE « PETIT MANUEL DE SURVIE DÉMOCRATIQUE »

SUR : FAISLEPOURTOI-RESISTE.ORG

À PROPOS DU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.